



# ECOLE DES PARENTS ET DES EDUCATEURS

Juin 2013

## Médiation Familiale

### Missions et activités

La médiation familiale est un temps d'écoute, d'échange et de négociation qui va permettre d'aborder les problèmes liés à un conflit familial, de prendre en compte de manière très concrète les besoins de chacun, et notamment ceux des enfants :

- ◆ Aider à apaiser les conflits
- ◆ Prendre en considération les conséquences d'une séparation avant-pendant-après, voire très longtemps après qu'elle ne soit intervenue
- ◆ Apaiser des conflits intergénérationnels, conséquences d'une rupture, d'un deuil (grands-parents/parents/enfants, parents/adolescents, etc....)
- ◆ Permettre la prise de décisions nécessaires pour des parents vieillissants ou des personnes non autonomes
- ◆ Prendre en considération les problèmes pouvant survenir lors d'une succession.

### Publics concernés

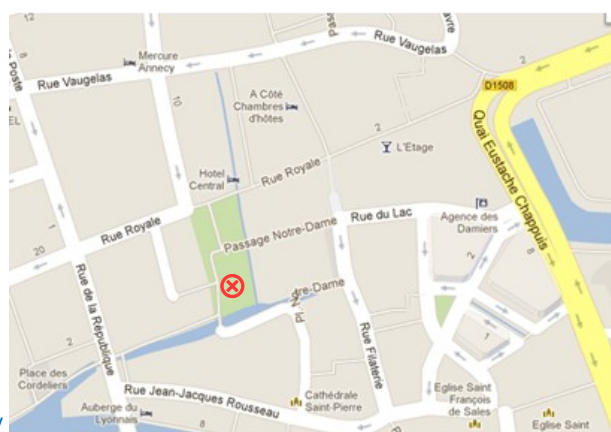
- ◆ Les couples ou parents en situation de rupture, séparation, divorce
- ◆ Les jeunes adultes en rupture de lien avec leur famille
- ◆ Les grands parents qui souhaitent garder des liens avec leurs petits enfants
- ◆ Toutes les personnes qui doivent régler une succession conflictuelle, placement de parents âgés

### Conditions et modalités d'accès

- ◆ Accès individuel. Le médiateur peut être consulté à l'initiative des parents ou à la demande du juge aux affaires familiales.
- ◆ Le premier entretien d'information est gratuit. Au cours de cet entretien, le médiateur familial va présenter les objectifs, le contenu et les thèmes qui pourront être abordés.  
Les entretiens suivants sont payants selon un barème de participation établi par la Caisse Nationale des Affaires Familiales, d'après les revenus de chaque participant.
- ◆ Accueil dans les locaux de l'E.P.E sur Annecy, St Julien, Bonneville et Thonon.
- ◆ Sur RDV exclusivement, 8 entretiens au maximum.
- ◆ La médiation est une démarche volontaire et confidentielle. Elle peut avoir lieu avant, pendant et après ou en dehors d'une procédure judiciaire.

### Localisation, coordonnées, horaires

- ◆ **4, passage Notre Dame - 74000 ANNECY**  
Accueil téléphonique : du lundi au vendredi,  
de 9h à 12h et de 13h30 à 16h45
- ◆ **Téléphone** : 04.50.45.13.67
- ◆ **Site Internet** : [www.ecoledesparents.org](http://www.ecoledesparents.org)
- ◆ **Email** : [epe74@free.fr](mailto:epe74@free.fr)





# ÉCOLE DES PARENTS ET DES ÉDUCATEURS

## Médiation Familiale

### Définition : (Conseil National Consultatif de la Médiation Familiale - 12/2003)

« La médiation familiale est un processus de construction ou de reconstruction du lien familial axé sur l'autonomie et la responsabilité des personnes concernées par des situations de rupture ou de séparation dans lequel un tiers impartial, indépendant, qualifié et sans pouvoir de décision, le Médiateur Familial, favorise, à travers l'organisation d'entretiens confidentiels, leur communication, la gestion de leur conflit dans le domaine familial entendu dans sa diversité et dans son évolution »

### Informations complémentaires :

- ◆ Le médiateur est un professionnel diplômé d'état soumis au code de déontologie garantissant neutralité et confidentialité. Il ne transmet aucun élément concernant le déroulement et le contenu des entretiens à d'autres professionnels.
- ◆ Les services de médiation familiale des EPE sont agréés par la CAF, La Direction Départementale de la Cohésion Sociale, La MSA et le Ministère de la Justice, dans le cadre de la prestation Médiation Familiale.

### Présentation de l'École des Parents et des Éducateurs :

Créée en 1967, l'École des Parents et des Éducateurs de Haute-Savoie est une association à but non lucratif, indépendante de toute organisation religieuse ou politique. Elle est membre adhérent actif de la Fédération Nationale des Écoles de Parents et d'Éducateurs (FNEPE), reconnue d'utilité publique.

L'École des Parents et des Éducateurs de Haute-Savoie s'inscrit dans une approche à la fois pluridisciplinaire et généraliste. Elle agit au cœur de la vie familiale et sociale, dans une tradition d'échange, de débat et de coéducation. Elle a « pour but toute activité destinée à apporter au groupe familiale un soutien, une information et une formation permettant à ses membres de développer leur ressources personnelles, leurs capacités d'analyse, leurs connaissances, afin que chacun puisse devenir acteur de sa propre vie ». (Extrait des statuts)

L'EPE s'adresse aux parents, aux bénévoles associatifs, aux professionnels ainsi qu'aux jeunes dans le double objectif de comprendre et de prévenir les difficultés. Ses activités et ses services sont ouverts à tous, quelles que soient leur situation sociale, culturelle et professionnelle ou leur structure familiale.

### » Les services proposés :

Des animations	Espace Écoute Jeune
Animations débats Groupe de parole de jeunes Groupe de parole de parents	Accompagnement téléphonique
Des consultations	Des formations
Conseil Conjugal et Familial, Médiation familiale Écoute et Accompagnement de Parents d'élèves Entretiens psychologiques pour les personnels de l'Éducation Nationale	Formation des assistantes maternelles Formation du personnel périscolaire Formation complémentaire du personnel de la petite enfance

**Pour aller plus loin, visitez le sites internet de l'École des Parents et des Éducateurs et de ses partenaires :**

<http://www.ecolesdesparents.org/>  
<http://www.reaap74.fr>  
<http://www.caf.fr/sites/default/files/caf/741/reaap74.pdf>